

# SWAZILAND

2014

Albert Mafusire / a.mafusire@afdb.org  
Fatou Leigh / fatou.leigh@undp.org





## SWAZILAND

- Malgré une politique budgétaire expansionniste, la croissance économique devrait ralentir à un peu plus de 2 % en 2014, l'investissement du secteur privé restant faible.
- L'incertitude à propos des recettes provenant de l'Union douanière de l'Afrique australe (SACU) au-delà de 2015 appelle une accélération des réformes budgétaires permettant de préserver les avantages qui découlent des entrées de recettes actuellement substantielles.
- L'environnement d'affaires étant défavorable, il limite les bénéfices que l'économie pourrait retirer des liens existants avec les chaînes de valeur mondiales.

### Vue d'ensemble

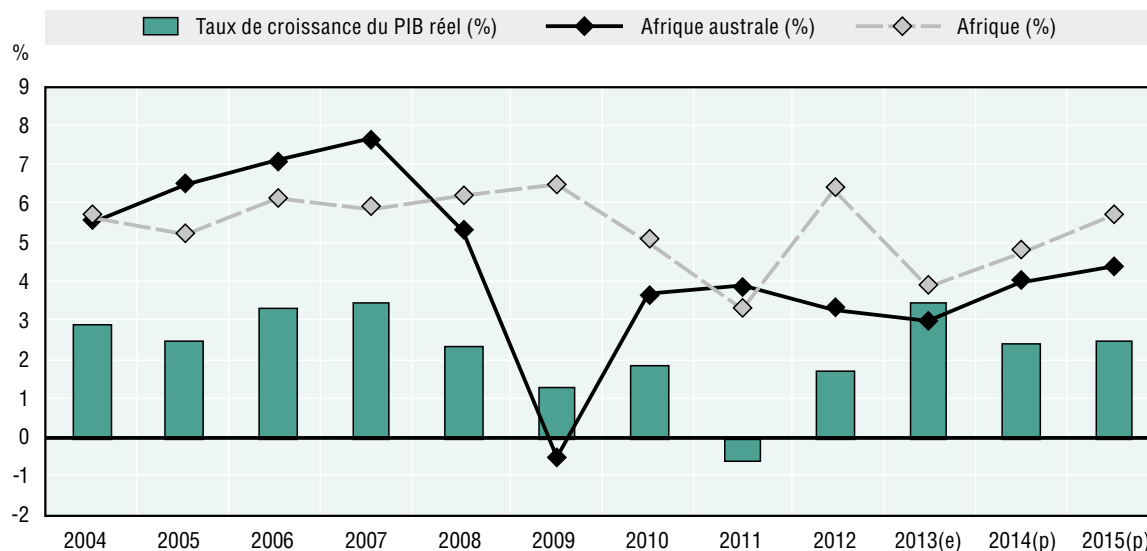
La croissance économique du Swaziland devrait ralentir à un peu plus de 2 % en 2014 (contre 3.5 % estimés en 2013), et ce malgré d'importantes entrées provenant du pool de recettes de l'Union douanière de l'Afrique australe (SACU). Cette décélération résulte largement des contraintes structurelles qui pèsent sur le pays. Cette nécessité de dépenser les recettes venant de la SACU indique que le pays n'a pas su créer l'espace budgétaire qui lui permettrait de mieux faire face à la possible baisse à venir de ces revenus. En 2013, les principaux moteurs de la croissance ont été le redressement de la demande intérieure, stimulée par les dépenses publiques et par la reprise de la demande mondiale d'exportations.

Les tensions sur les prix se sont progressivement atténuées, et l'inflation non corrigée, qui avait culminé à 9.6 % en mai 2012, est tombée à 4.4 % en décembre 2013. Reflétant la conjoncture macroéconomique faste et la croissance de l'économie, le crédit au secteur privé avait progressé, fin novembre 2013, de 6.5 % sur un an. Grâce à un assainissement de la situation budgétaire, les réserves de change brutes sont passées de l'équivalent de 3.2 mois de couverture des importations au début de l'année à 4.8 mois en novembre 2013.

L'environnement des affaires s'améliore lentement mais le pays doit encore mettre en place un nombre significatif de réformes pour que cet environnement devienne favorable. Dans le classement *Doing Business 2014* de la Banque mondiale, le Swaziland est classé au 123<sup>e</sup> rang sur 189 pays. Le *Rapport mondial sur la compétitivité 2013-14* du Forum économique mondial classe le Swaziland au 124<sup>e</sup> rang sur 148 pays. En outre, les indicateurs de gouvernance du Swaziland ne sont guère satisfaisants par rapport à ceux de ses voisins. D'après l'indice Ibrahim de la gouvernance africaine 2013, le Swaziland se classe au 26<sup>e</sup> rang sur 52, avec un score de 50.8, soit légèrement mieux qu'en 2012, où il était 27<sup>e</sup>. Dans l'indice 2013, le Swaziland affiche de piètres résultats sur le plan de la participation et des droits de l'homme, ainsi que sur celui du développement économique durable, qu'expliquent de faibles capacités institutionnelles et un système politique relativement rigide.

Le poids du Swaziland dans les échanges mondiaux a diminué au fil des ans : sa part dans les exportations mondiales de marchandises a culminé à environ 0.02 % en 2004, mais elle a affiché un net recul, à 0.01 %, en 2010. La contribution du pays aux chaînes de valeur mondiales, quoique minime en valeur absolue, est assez significative pour l'économie intérieure.

Figure 1. Taux de croissance du PIB réel



Source : BAfD, Département Statistique PEA. Estimations (e) ; prévisions (p).

Tableau 1. Indicateurs macroéconomiques

	2012	2013(e)	2014(p)	2015(p)
Croissance du PIB	1.7	3.5	2.4	2.5
Taux de croissance du PIB réel par habitant	0.2	2.0	1.0	1.1
Inflation	8.9	5.7	5.9	5.6
Solde budgétaire (% PIB)	-4.4	5.6	5.3	8.2
Compte courant (% PIB)	3.3	5.6	-0.9	-7.8

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

## Développements récents et perspectives

En 2013, la croissance était estimée à 3.5 % ; elle s'est donc accélérée par rapport à 2012 (1.7 %). Si le secteur tertiaire a reculé de 1.2 % en 2011, il a enregistré une croissance positive de 2.5 % en 2012. Le transport, l'entreposage et les communications ont affiché la croissance la plus forte, à 19.3 % en 2012, contre 2.7 % l'année précédente. La croissance des secteurs primaire et secondaire est restée faible car à une saison agricole peu propice, surtout pour le maïs et les agrumes, est venue s'ajouter la lenteur de la reprise en Afrique du Sud et dans l'Union européenne. Or, ces deux marchés représentent environ 70 % des exportations du pays.

Grâce à l'augmentation des recettes provenant de la SACU en 2012/13, le Swaziland a pu réduire ses arriérés de paiement intérieurs dus au secteur privé, et en particulier au secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP), où des chantiers suspendus ont pu être relancés. En conséquence, la croissance en 2013 a progressé, essentiellement sous l'effet d'une reprise dans les secteurs manufacturier et des services. Le BTP a profité des investissements du secteur public, notamment grâce au budget d'investissement étoffé de 25 %. Au troisième trimestre 2013, les



permis de construire avaient augmenté de plus de 7 % par rapport à la même période en 2012. À mesure que le secteur du BTP se rétablissait, la demande de pierres de carrière progressait. Cette évolution, conjuguée à une plus forte production de charbon, a entraîné une croissance positive dans le secteur des mines et des carrières. Toutefois, l'atonie de l'économie mondiale, avec notamment le tassement de la croissance économique sud-africaine, continue de menacer les perspectives de croissance du Swaziland.

L'économie swazie devrait bénéficier, du côté de la demande, de différents facteurs, dont i) la modification de la politique fiscale mise en œuvre sur le budget 2013/14, qui étoffe le revenu disponible, à la suite du relèvement des seuils de revenu non imposable et de la hausse des salaires des fonctionnaires, ii) le secteur extérieur qui, même s'il ne s'est pas encore pleinement rétabli, a été stimulé par l'accroissement de la demande d'exportations, et iii) la politique budgétaire expansionniste, comme en témoignent la hausse des dépenses d'investissement et l'allègement de la fiscalité pour les entreprises et les particuliers. L'accroissement de la demande intérieure se reflète également dans l'utilisation accrue des services d'utilité publique, la demande d'eau et d'électricité ayant augmenté, respectivement, d'environ 1.5 % et 4.8 % en termes réels en 2013.

Les piètres performances affichées en 2012 par les secteurs agricole, manufacturier et des services d'utilité publique, qui se sont traduites par une croissance réelle inférieure au potentiel, ont pu être inversées en 2013 (on estime que tous les secteurs ont enregistré une croissance positive). Du côté de l'offre, la production manufacturière a augmenté pour satisfaire la reprise de la demande d'exportations. Les sous-secteurs des concentrés pour boissons non alcooliques, du sucre et des produits connexes, du bois d'œuvre et du textile ont enregistré une croissance supérieure à 2 %. De même, l'électricité, le gaz et l'eau, qui s'étaient contractés de 20.9 % en 2012, ont renoué avec une croissance positive en 2013, à la faveur d'une saison des pluies propice durant la période estivale 2012/13. Par ailleurs, l'accroissement des dépenses d'investissement publiques a soutenu la reprise dans le secteur du BTP. Le secteur des services, en particulier le segment des communications, aurait pu bénéficier d'une croissance plus forte si des réformes y avaient été mises en œuvre pour stimuler la demande et l'investissement. D'après les estimations, le recul de 0.3 % enregistré en 2012 par le secteur secondaire, qui englobe le BTP, la production manufacturière et d'énergie, ainsi que l'approvisionnement en gaz et en eau, s'est transformé en une croissance supérieure à 6 % en 2013.

Il y a peu de chance que l'amélioration de la croissance enregistrée en 2013 puisse se poursuivre sur 2014. Le dynamisme économique limité, surtout en raison du manque de nouveaux investissements dans des secteurs productifs, risque de grever la croissance à court terme. L'investissement du secteur privé est resté assez ténu, même si l'économie suscite un regain de confiance. Cependant, un autre point est plus important encore : certes, il existe des effets d'entraînement en amont et en aval dans les secteurs matures, comme le textile, le sucre ou les concentrés, mais il faut davantage diversifier la gamme de produits si l'on veut créer de nouvelles opportunités d'investissement ayant des répercussions significatives en termes de croissance sur le reste de l'économie. En outre, la part des activités publiques dans le produit intérieur brut (PIB) reste élevée, le redressement des recettes de la SACU ayant joué un rôle crucial pour étayer la croissance récente. C'est pourquoi l'on anticipe un ralentissement de la croissance économique en 2014 et en 2015 (elle devrait tomber à moins de 2.5 %), à moins d'une hausse significative de l'investissement du secteur privé. La filière sucrière devrait rester prédominante, puisque l'on prévoit plus de 6 000 hectares supplémentaires consacrés à la culture de la canne à sucre d'ici 2016.

Des menaces planent toujours sur la croissance. L'incertitude quant aux tendances à venir des recettes de la SACU constitue une source de préoccupation. La révision de la formule de partage de ces recettes fait actuellement l'objet de négociations, qui risquent d'aboutir à une baisse de la part allouée au Swaziland. En outre, le niveau des taux des tarifs douaniers au sein de la région et vis-à-vis des principaux partenaires commerciaux de l'Afrique du Sud suit les



tendances mondiales et recule. Ces deux facteurs, ajoutés à une croissance plus faible en Afrique du Sud et à la lenteur des progrès dans l'amélioration de l'environnement d'affaires, freinent les flux d'investissements intérieurs et étrangers, d'où des risques majeurs pour la croissance swazie. Enfin, bien que la contribution de l'agriculture au PIB du pays soit inférieure à 10 %, ce secteur est lié verticalement au secteur manufacturier, où la production sucrière est prédominante. Compte tenu de cette dépendance, de mauvaises conditions météorologiques pourraient avoir un impact significatif sur la croissance. On notera cependant un point positif : le gouvernement récemment nommé a expressément déclaré qu'il poursuivrait résolument des réformes clés à même d'encourager l'investissement. Cette position vient appuyer les efforts actuels des partenaires au développement, qui s'attachent à renforcer la capacité du Swaziland à obtenir des résultats concrets sur ses objectifs de développement.

Tableau 2. PIB par secteur (en pourcentage du PIB)

	2008	2012
Agriculture, chasse, foresterie et pêche	7.9	7.2
dont pêche		
Mines	0.3	0.3
dont pétrole		
Manufactures	42.2	42.2
Electricité, gaz et eau	0.9	1.2
Construction	3.0	2.2
Vente en gros et de détail, hôtels et restaurants	10.9	9.6
dont hôtels et restaurants	2.1	1.8
Transports, entreposage et communications	7.4	7.2
Finance, immobilier et services aux entreprises	7.6	7.6
Services des administrations publiques	15.6	17.9
Autres services	4.2	4.6
<b>Produit intérieur brut aux prix de base / au coût des facteurs</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>

Source : Données des administrations nationales.

## Politiques macroéconomiques

### Politique budgétaire

Les pouvoirs publics reconnaissent généralement la nécessité de renforcer et de soutenir la croissance économique, comme en témoigne le budget national 2013/14, qui vise avant tout à relancer la croissance économique. Le gouvernement récemment nommé a également adopté la notion de « *development unusual* », à savoir la recherche de nouvelles voies de développement, qui rend compte de l'engagement de l'État à lutter contre la pauvreté et les inégalités. Compte tenu de l'amélioration de la situation budgétaire, le gouvernement a fait état de son intention de s'attaquer à plusieurs problèmes de société, notamment grâce à la création d'emplois et à l'augmentation des dépenses axées sur le développement du capital humain. L'État a ainsi affecté près de 20 % de son budget à l'éducation et à la formation, et environ 12 % à la santé. La difficulté consiste toutefois à pérenniser ces dépenses, sans nuire à la viabilité du budget, surtout au vu des faibles enveloppes allouées aux secteurs productifs. L'agriculture, dont près de 70 % de la population tirent leurs revenus, n'a reçu que 4.2 % du budget total, bien en deçà des 10 % convenus au titre du Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA). De même, la part du budget consacrée aux investissements reste inférieure à 10 %, malgré une hausse d'environ 26 % par rapport à 2012/13. Dans ce contexte, il est crucial que l'État s'attache davantage à transformer ses intentions en actions concrètes, de façon à ce que se matérialise un changement significatif.



Le pays dépend toujours des recettes de la SACU, qui représentent environ 55.3 % du total des recettes et dons. Les recettes intérieures, dont la taxe sur la valeur ajoutée (TVA, 14 %), l'impôt sur le revenu des personnes physiques et l'impôt sur les sociétés (19 %), ainsi que les recettes non fiscales (3.7 %), représentent environ 43.2 % du total des recettes, tandis que les dons en constituent environ 1.5 %. S'agissant des dépenses, elles sont ressorties, selon les estimations, à 12.67 milliards de lilangeni (SZL), soit un peu moins que les 12.98 milliards SZL budgétés. La combinaison de dépenses moins élevées que prévu et de recettes supérieures devrait se traduire par un excédent budgétaire d'environ 0.7 %, alors qu'était anticipé un déficit de près de 1 %. Globalement, les recettes ont progressé de 9 % par rapport à l'exercice précédent, les recettes intérieures étant, pour leur part, en hausse de 14 %.

Malgré des recettes meilleures qu'attendu, l'impôt sur le revenu des personnes physiques devrait être moins productif. Parallèlement, l'abaissement du taux de l'impôt sur les entreprises de 30 % à 27.5 % a grevé d'environ 300 millions SZL le potentiel de recettes. En outre, les possibilités d'amélioration de l'efficacité dans le recouvrement de l'impôt ont presque toutes été exploitées, si bien que, à moins d'une modification significative de la politique fiscale, la croissance des recettes fiscales devrait baisser.

On estime que les dépenses récurrentes correspondront à 84 % du total des dépenses sur 2013/14. Les services généraux ainsi que le maintien de l'ordre, la sécurité et la défense représentent la majeure partie de cette ligne de dépense. La masse salariale reste élevée, presque équivalente au total des recettes intérieures. Cette structure de dépenses n'est pas durable, et menace gravement la viabilité budgétaire. En outre, la mise en œuvre des projets d'investissement reste en deçà de la cible des 80 %, ce qui a des répercussions négatives sur les objectifs d'expansion budgétaire. Il est donc crucial que le budget soit mieux planifié et exécuté, et qu'il soit soumis à un meilleur reporting et à un meilleur contrôle, autant d'éléments qui doivent être pleinement pris en compte dans le cadre des réformes actuelles de la gestion des finances publiques.

Tableau 3. Opérations financières de l'État (en pourcentage du PIB)

	2005	2010	2011	2012	2013(e)	2014(p)	2015(p)
<b>Recettes totales (avec dons)</b>	<b>30.6</b>	<b>31.8</b>	<b>23.1</b>	<b>24.1</b>	<b>35.4</b>	<b>35.9</b>	<b>40.9</b>
Recettes fiscales	29.2	29.7	21.4	22.7	34.5	34.2	39.3
Dons	0.7	0.6	0.0	0.1	0.0	0.7	0.7
<b>Dépenses totales (et prêts nets) (a)</b>	<b>35.8</b>	<b>35.2</b>	<b>33.4</b>	<b>28.4</b>	<b>29.7</b>	<b>30.6</b>	<b>32.8</b>
Dépenses courantes	27.9	26.8	26.8	25.1	25.2	25.7	27.0
Sans les intérêts	26.8	26.1	26.1	24.2	24.1	24.4	25.5
Salaires	12.3	13.1	14.9	14.2	13.4	13.1	13.1
Paiement d'intérêts	1.1	0.7	0.7	0.9	1.1	1.3	1.5
Dépenses en capital	7.9	8.3	6.6	3.4	4.5	5.0	5.8
<b>Solde primaire</b>	<b>-4.2</b>	<b>-2.7</b>	<b>-9.6</b>	<b>-3.5</b>	<b>6.7</b>	<b>6.5</b>	<b>9.7</b>
<b>Solde global</b>	<b>-5.3</b>	<b>-3.4</b>	<b>-10.3</b>	<b>-4.4</b>	<b>5.6</b>	<b>5.3</b>	<b>8.2</b>

Note : a. Seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés.

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

## Politique monétaire

Étant membre de la Zone monétaire commune (ZMC), le Swaziland ne dispose d'aucune autonomie pour ce qui concerne la politique monétaire et le taux de change. Sa monnaie est arrimée au rand sud-africain (ZAR). La Banque centrale du Swaziland exerce cependant une fonction de supervision et de régulation du secteur financier. La politique monétaire est largement accommodante ; elle est calquée sur celle de la Banque de réserve d'Afrique du Sud. Le taux d'escompte est maintenu à 5 % depuis juillet 2012, et le taux de base est de 8.5 %. Le secteur financier est bien réglementé, et l'autorité de régulation des services financiers (*Financial Services*



Regulatory Authority – FSRA) a été créée dans le but d'endiguer les risques émanant du secteur financier non bancaire. Grâce à l'amélioration de l'environnement économique et à la stabilité du secteur financier, la confiance dans l'économie a pu être restaurée ; les intérêts sur les bons du Trésor, qui culminaient à environ 8 % début 2012, ont reculé à environ 6 % fin 2013.

La Banque centrale du Swaziland a pour principale mission, au sein de la SACU, de définir et de mettre en œuvre la politique monétaire du pays dans le but d'atteindre la stabilité financière et la stabilité des prix, et de promouvoir la croissance économique. L'inflation suit de près les tendances affichées par l'Afrique du Sud, même si des facteurs exogènes, comme des conditions météorologiques fluctuantes ou la dépréciation du rand sud-africain, influent sur la dynamique de l'inflation. Les tensions sur les prix s'atténuent progressivement : l'inflation non corrigée est passée d'un pic à 9.6 % en mai 2012 à 4.4 % en décembre 2013, essentiellement sous l'effet d'un recul des prix de l'alimentation et des boissons non alcooliques, qui représentent environ 29 % de l'indice des prix à la consommation (IPC).

Reflétant la conjoncture favorable et la croissance de l'économie, les principaux agrégats monétaires ont enregistré une évolution positive en 2013. À la fin de novembre 2013, le crédit au secteur privé avait progressé de 6.5 % sur un an. En glissement mensuel, il a progressé de 21.6 % en novembre, le mois de l'année où la hausse a été la plus marquée. L'assainissement budgétaire a permis d'étoffer les réserves de change, passées de 6.9 milliards SZL en janvier à 8.2 milliards SZL en novembre 2013, équivalant à 4.8 mois de couverture des importations. Les substantielles entrées de fonds émanant de la SACU expliquent l'amélioration de la situation des réserves de change du pays. L'augmentation de ces réserves s'est également répercutée sur la croissance de la masse monétaire. Après avoir culminé à plus de 25 % en février 2013, la hausse de la masse monétaire au sens large (M2) a ralenti à 11.5 % en juin, avant de remonter à environ 18 % en juillet. En moyenne, la masse monétaire au sens large a progressé de 16.1 % en glissement mensuel. La dépréciation du lilangeni/du rand sud-africain face aux grandes monnaies a également eu une incidence sur la croissance de la masse monétaire, étant donné l'expansion des réserves de change.

### Coopération économique, intégration régionale et commerce

L'adhésion du Swaziland à diverses organisations commerciales régionales et internationales joue un rôle important dans la promotion des échanges, lesquels, compte tenu de la petitesse du pays, sont cruciaux pour le développement et la santé de l'économie. Au sein du Marché commun d'Afrique australe et d'Afrique orientale (COMESA), faisant l'objet d'une dérogation, le Swaziland jouit d'un traitement commercial préférentiel sans réciprocité. L'Afrique du Sud, en particulier, reste le principal partenaire du Swaziland, qui peut commercer en franchise de droits et sans quotas dans la SACU, et bénéficie de la libre circulation des capitaux dans le cadre de la Zone monétaire commune (ZMC). Toutefois, cette intégration doit encore être approfondie de façon à inclure la libre circulation des personnes. Pourtant, l'appartenance du Swaziland à de multiples organisations commerciales, sans dispositions ni réglementations unifiées, pèse sur les capacités administratives limitées du pays.

Le Swaziland a progressé dans la mise en œuvre de ses engagements régionaux. Avec d'autres pays membres de la ZMC, il a rempli les conditions pour participer au système de paiement électronique transfrontières à compter de juillet 2013. Étant membre de la SACU, le Swaziland satisfait à la plupart des critères de convergence de la Communauté pour le développement de l'Afrique australe (SADC). Le Swaziland est également l'un des pays les plus ouverts au monde, avec un ratio échanges/PIB d'environ 120 %. Malgré l'importance des échanges pour son économie, le pays affiche toujours, selon le *Rapport mondial sur la compétitivité 2013*, un piètre score dans les catégories obstacles aux échanges (84), tarifs douaniers (78) et poids des procédures douanières (137). La structure tarifaire du pays n'a pas changé depuis plusieurs années, malgré les efforts pour faciliter les échanges. Les tarifs extérieurs, appliqués aux importations hors SACU, ressortent en moyenne à 11 % sur 157 bandes tarifaires. Environ 21 lignes sont supérieures à 15 %,



ce qui témoigne de l'existence de crêtes tarifaires. Le poids des procédures douanières pourrait être allégé si le système douanier était aligné sur celui de l'Afrique du Sud, ce qui accélérerait la circulation des marchandises entre ces deux pays. En outre, des efforts visant à réduire le nombre de documents et de points de déclaration pour les importations et les exportations aideront également à comprimer les coûts et les délais supportés par les négociants.

Si la balance des paiements (BDP) affichait un excédent en septembre 2013, à 2.3 millions SZL, celui-ci est nettement inférieur à celui de 629.4 millions SZL enregistré au milieu de l'année. Cette baisse s'explique essentiellement par des transferts du compte des mouvements de capitaux. D'après les projections, la BDP devrait afficher un excédent à la fin de l'exercice, pour la troisième année consécutive. Ce résultat reflète largement la situation budgétaire, laquelle s'est améliorée sous l'effet d'un accroissement des entrées de fonds provenant du pool de recettes de la SACU. Les récentes évolutions du compte de revenus nets suscitent des inquiétudes : en effet, des excédents historiques se sont transformés en déficits en 2012, ce qui pourrait témoigner d'une diminution des opportunités d'emploi en Afrique du Sud, conjuguée à de faibles investissements étrangers. Au troisième trimestre 2013, les exportations ont progressé de 37 %, et les importations de 25 %. L'excédent de la balance commerciale s'est contracté en raison d'une baisse de la compétitivité des exportations swazies. Toutefois, le compte courant complété par des augmentations des transferts courants reste excédentaire.

Tableau 4. Comptes courants (en pourcentage du PIB)

	2005	2010	2011	2012	2013(e)	2014(p)	2015(p)
Balance commerciale	-10.0	-3.8	-0.8	2.0	2.8	-3.7	-10.7
Exportations de biens (f.o.b.)	63.4	46.4	46.0	47.7	52.8	57.9	57.3
Importations de biens (f.o.b.)	73.4	50.2	46.8	45.7	50.0	61.6	68.0
Services	-4.7	-11.1	-14.4	-15.3	-9.5	-7.6	-6.5
Revenu des facteurs	6.9	-5.8	-6.2	-7.5	-6.8	-6.9	-6.9
Transferts courants	3.8	10.4	12.8	24.1	19.2	17.4	16.3
<b>Solde des comptes courants</b>	<b>-4.0</b>	<b>-10.3</b>	<b>-8.6</b>	<b>3.3</b>	<b>5.6</b>	<b>-0.9</b>	<b>-7.8</b>

Source : Données de la Banque centrale et des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

## Politique de la dette

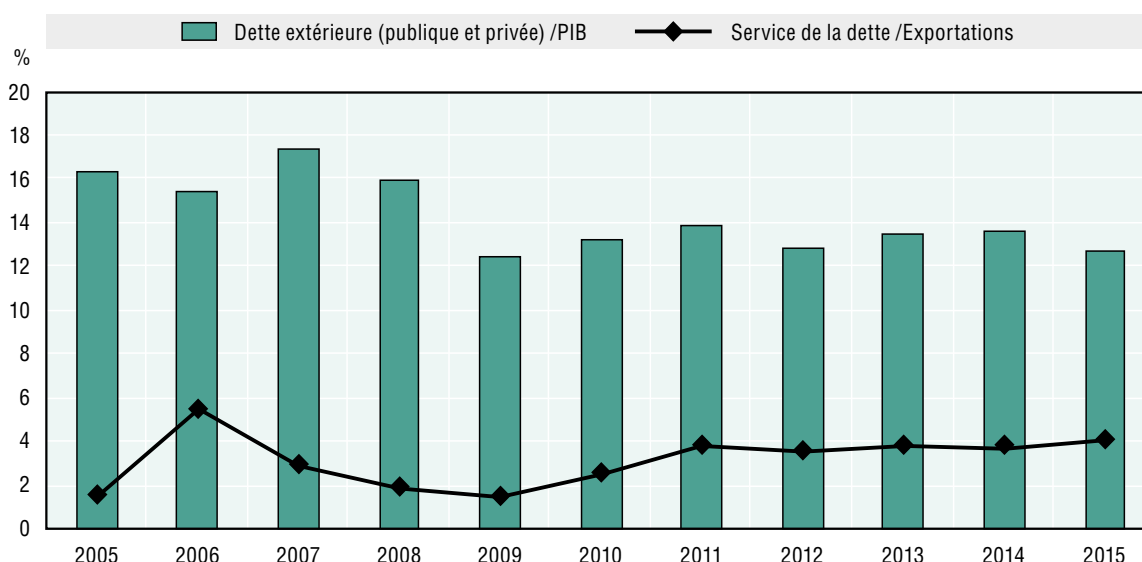
La contraction actuelle de la dette publique s'appuie sur la loi sur la gestion et l'audit des finances (*Finance Management and Audit Act*) de 1967 et ses amendements de 1992. Cet instrument devrait être remplacé par le projet de loi sur la gestion des finances publiques (*Public Finance Management Bill*) de 2013, approuvé par le Conseil des ministres en 2013, mais pas encore mis en œuvre. La politique de la dette actuelle ne plafonne pas expressément la dette extérieure. Les autorités se sont néanmoins fixé une limite, à 40 % du PIB (et à 25 % pour la dette intérieure). Les limites actuelles appliquées à la dette, qu'elle soit intérieure ou extérieure, sont définies dans le budget et présentées dans la loi de finances, qui, chaque année, autorise les dépenses et recettes de l'État. Le Parlement doit également approuver au cas par cas toute proposition visant à contracter un emprunt, et c'est le ministère des Finances qui est chargé de lancer le processus d'emprunt. Toute proposition d'emprunt doit faire la preuve que la dette envisagée cadre avec les objectifs de développement du pays et qu'elle n'engendrera pas la non-viabilité de la dette. En théorie, le Swaziland dispose d'une unité de gestion de la dette, mais en pratique, celle-ci n'est pas encore fonctionnelle. L'opérationnalisation de cette unité fait partie du plan d'action pour la gestion des finances publiques.

L'absence de cadre institutionnalisé pour gérer les recettes de la SACU, qui représentent 55 % des recettes de l'État, augmente le risque budgétaire et d'endettement à moyen terme pour le pays. Au premier trimestre de l'exercice 2013/14, des difficultés de trésorerie intermittentes ont abouti à l'accumulation d'arriérés intérieurs. Si ces difficultés ont *in fine* été résolues, il apparaît clairement



que la dette a joué un rôle crucial dans ce processus. En conséquence, le recul de la dette prévu pour 2013/14 ne s'est pas concrétisé, au contraire : la dette est passée d'environ 15 % du PIB au début de l'année à 18 % à la fin 2013. La dette extérieure a augmenté, passant de 7.7 % à 9.7 % du PIB sur la même période. L'emprunt à court terme, en proportion de la dette totale, s'est accru rapidement : il en représentait 16 % en 2009/10, mais 30 % en 2012/13. Compte tenu de la confiance plus grande dans l'économie, le pays cherche progressivement à restructurer sa dette via des emprunts à échéance plus lointaine. Ainsi, le 27 août 2013, une obligation à 5 ans a été émise avec un coupon fixe de 8.5 %. Le niveau de la dette du Swaziland, bien qu'en hausse, reste parmi les plus faibles de l'Afrique subsaharienne, et le pays doit déployer des efforts pour éviter le surendettement.

Figure 2. Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations



Source : FMI (WEO & Article IV).

## Gouvernance économique et politique

### Secteur privé

La révision de la Feuille de route des investisseurs au Swaziland, relancée en 2012, a généré un nouvel élan pour la mise en œuvre de réformes visant à améliorer la compétitivité ainsi que l'environnement d'affaires du pays. Il reste encore beaucoup à faire pour que le Swaziland puisse progresser dans le classement du *Rapport Doing Business 2014*, dans lequel il a perdu trois places, de 120<sup>e</sup> en 2013 à 123<sup>e</sup> en 2014. Dans le *Rapport mondial sur la compétitivité*, le Swaziland perd également trois places en 2013/14 : il est passé de la 121<sup>e</sup> position à la 124<sup>e</sup> sur 148 pays. Les améliorations observées concernaient, pour la plupart, l'environnement macroéconomique et le marché financier. Toutefois, il faut encore 12 procédures et 38 jours pour créer une entreprise, et l'exécution des contrats nécessite 956 jours et 40 procédures, et coûte 56 % de la créance. Il est encourageant de constater que le groupe de travail qui surveille les avancées dans l'application de la Feuille de route reste actif et veille à ce que les engagements pris par les pouvoirs publics soient bien mis en œuvre.

Sur le plan législatif, les autorités continuent d'instaurer des instruments juridiques de soutien. Le règlement de la Commission de la concurrence de 2010, en application de la loi sur la concurrence (*Competition Act*) de 2007, vient compléter la loi sur les pratiques commerciales



équitable (Fair Trade Act) de 2001. Les lois de 2013, telles que celle portant création de la Commission pour les communications (*Communications Commission Act*) et celle sur les communications électroniques (*Electronic Communications Act*), ont supprimé les contraintes à l'origine des monopoles. De virulents différends juridiques portant sur les services de téléphonie mobile entre MTN Swaziland et la Swaziland Posts & Telecommunications Corporation (SPTC) ont jeté le doute sur la capacité de l'État à régler les problèmes de concurrence. La création d'un régulateur du secteur des communications, telle que prévue dans la loi portant création de la Commission pour les communications, et le nouveau cadre défini par la loi sur les communications électroniques devraient multiplier les opportunités d'investissement dans ce secteur. L'indépendance de la Commission sera, néanmoins, essentielle pour que l'application de ces deux lois permette la libéralisation tant attendue du secteur des communications. De même, d'autres secteurs, comme l'énergie, s'ouvrent lentement, avec l'arrivée de producteurs d'énergie indépendants et l'instauration d'un environnement réglementaire qui cherche à améliorer le fonctionnement des entreprises opérant dans ce secteur. Malgré tout, les secteurs de l'eau et des transports, par exemple, restent fortement réglementés.

Étant donné les difficultés auxquels se heurte le pays pour financer son développement, des efforts supplémentaires sont déployés pour attirer l'investissement du secteur privé. En 2013, les autorités ont lancé une politique de partenariats public-privé (PPP), première étape vers l'instauration d'un cadre de partenariat entre l'État et le secteur privé pour le développement de projets d'infrastructure. Le Swaziland s'attache actuellement à apporter une assistance technique dans ce domaine. Cependant, il faudra redoubler d'efforts pour améliorer le dialogue entre le secteur privé et les pouvoirs publics. Des institutions du secteur privé existent et fonctionnent, mais si l'on veut améliorer les relations entre ces deux partenaires, il faut que leur dialogue soit davantage structuré, avec notamment un cadre de suivi des actions convenues.

## Secteur financier

Le secteur bancaire reste stable et sain, et le secteur financier non bancaire est désormais entièrement encadré à la suite de la mise en place de l'autorité de réglementation des services financiers (*Financial Services Regulatory Authority*). Malgré l'amélioration de l'environnement macroéconomique et la diminution du risque de créances irrécouvrables, le secteur financier est encore réticent à accorder des crédits à une clientèle plus large. Il en résulte une concentration accrue du crédit, qui demeure majoritairement octroyé à l'industrie sucrière. Les projections de la Banque mondiale dessinent un recul des prêts non productifs par rapport aux niveaux de 2011 et 2012. En novembre 2013, les crédits aux ménages et au secteur privé avaient augmenté d'environ 6.5 %, ce qui représente un redressement significatif au regard de la contraction enregistrée en 2012.

Sur les quatre banques opérant au Swaziland, trois sont des filiales de banques sud-africaines. Leur politique de crédit est définie par la direction générale au siège, laquelle a également le pouvoir de décision sur les demandes de prêts. Ces méthodes donnent le sentiment que la connaissance des chargés de prêts locaux n'est pas prise en compte, alors même qu'ils peuvent disposer d'informations précieuses concernant leurs clients. En conséquence, le secteur reste peu profond et peu diversifié. Compte tenu de la petitesse du marché, les établissements financiers tels que les fonds de pension et les sociétés d'assurance dirigent les fonds mobilisés localement vers le marché sud-africain, à des fins d'investissement. Le Swaziland a dû imposer des obligations minimales d'investissement sur le marché local pour encourager les investissements dans l'économie locale. On dénombre plus de 200 coopératives d'épargne et de crédit, mais ces établissements se concentrent sur les crédits de faible montant, essentiellement destinés à la consommation. Étant donné la courte maturité des obligations d'État, la mobilisation de ressources à des fins de développement est délicate, même en présence d'une liquidité abondante. Dans ce contexte, en augmentant l'émission d'emprunts d'État à long terme, on pourrait faire en sorte que les ressources générées localement bénéficient au développement du pays.



En ce qui concerne l'avenir, le développement du secteur financier reste crucial pour soutenir les petites et moyennes entreprises (PME). De fait, il est particulièrement inquiétant de constater que les établissements de crédit ne soient accessibles qu'à 53 % des entreprises. Même s'il n'y a pas eu de nouvelle étude sur les évolutions du secteur financier en 2013, aucun changement n'est attendu dans l'accès aux services bancaires formels, si bien que 37,5 % de la population reste exclue de toute forme de service financier. La population rurale et les jeunes sont les plus touchés : 44 % des habitants des zones rurales et environ 78 % des 18-19 ans n'ont pas accès à un quelconque service financier. Bien que l'existence d'un registre privé d'évaluation du crédit ait amélioré les informations disponibles sur les emprunteurs, elle semble n'avoir guère eu d'impact sur l'accès au crédit pour la majorité de la population.

### Gestion du secteur public, institutions et réformes

L'utilisation de ressources publiques pour concrétiser les objectifs de développement est épineuse. Le système de budgétisation fait actuellement un usage limité du cadre de dépenses à moyen terme. En raison des déficiences des systèmes de technologie de l'information (TI), les archives comptables ne sont pas fiables et aucun rapport budgétaire n'est produit en cours d'année. Des rapports comptables trimestriels comparant les chiffres effectifs aux cibles budgétaires sont établis au niveau de chaque ministère, mais rien ne vient prouver qu'ils sont consolidés.

La gestion des comptes se heurte toujours à des difficultés, même si des efforts sont déployés pour les surmonter, à travers les réformes de la gestion des finances publiques, qui sont appuyées par des partenaires au développement. Néanmoins, il est important d'appliquer certaines exigences de base si l'on veut s'assurer de l'efficacité des réformes. Par exemple, le respect des normes comptables internationales pour l'élaboration des états financiers de l'administration centrale contribuera à moderniser les finances publiques. Il permettra également un alignement entre les activités des divers organes de surveillance. En particulier, le Bureau de l'auditeur général a progressé dans l'alignement des services d'audit externe du pays sur les meilleures pratiques, avec, entre autres, la décision d'adopter les Normes internationales d'audit à compter de l'audit 2012/13. Par ailleurs, les marchés publics sont généralement conformes aux normes internationales et applicables à tous les niveaux du secteur public, hormis pour les entreprises d'État.

Sur le plan institutionnel, l'absence d'organe indépendant chargé des marchés publics compromet cette activité pourtant si importante. Le conseil national des marchés publics (*National Tender Board – NTB*) exerce à la fois les responsabilités de surveillance et de mise en œuvre, ce qui soulève des questions de conflit d'intérêts. Toutefois, le pays s'efforce de mettre en place l'Agence de réglementation des marchés publics du Swaziland (*Swaziland Public Procurement Regulatory Agency – SPPRA*) afin de remédier à cette situation. Un Office public des appels d'offres (*Government Tender Board – GTB*) devrait être créé, conformément à la loi sur les marchés publics (*Procurement Act*). Jusqu'à présent, l'absence d'institution dédiée a nui à l'intégrité et à la transparence des marchés publics, de sorte que, dans une certaine mesure, il est compliqué de s'attaquer aux pratiques de corruption qui continuent de saigner l'économie.

Globalement, les indicateurs de gouvernance du Swaziland ne soutiennent pas la comparaison avec ceux des pays voisins. D'après l'indice Ibrahim de la gouvernance en Afrique, le Swaziland affiche de mauvais scores pour ce qui concerne la participation et les droits de l'homme, ainsi que le développement économique durable. En 2013, il se classait au 26<sup>e</sup> rang sur 52 pays, avec un score de 50,8, en dessous de la moyenne régionale, à 59. Son score en matière de gestion publique a reculé de 8,4 points sur les six dernières années, pour ressortir à 53. En outre, l'indice de la Banque mondiale d'évaluation des politiques et institutions (CPIA) montre un affaiblissement du cadre de gouvernance, le score du pays étant passé de 3,5 en 2010 à 3 en 2011. En 2012, le score était monté à 3,3 mais le pays est tombé du 44<sup>e</sup> rang en 2011 au 47<sup>e</sup> rang. En raison d'une allocation inefficace des ressources, le pays pâtit de déficiences majeures du côté des dépenses. Il sera essentiel de renforcer le processus budgétaire en vue d'améliorer l'allocation des ressources et de donner aux instances de supervision les moyens d'assurer une mise en œuvre efficace de leur mandat principal et de favoriser la transparence des marchés publics et la reddition de comptes.



## Gestion des ressources naturelles et environnement

Le Swaziland est confronté à un certain nombre de problèmes environnementaux, qui requièrent toute son attention. Les terres cultivées et les superficies naturellement boisées sont de plus en plus dégradées à cause d'incendies et de l'exploitation non contrôlée de produits forestiers, du développement de l'agriculture et de l'importance des cheptels. Le Swaziland est également soumis à des conditions météorologiques extrêmement variables. Le Climate Emergency Institute indique que, d'ici 2050, les températures de l'Afrique australe devraient grimper de 2 à 4 °C et les précipitations diminuer de 10 à 20 % par rapport aux données de référence sur 1961-90. L'état des terres et les écosystèmes risquent de se dégrader, avec des répercussions négatives sur la productivité et les moyens de subsistance, surtout dans les régions de faible altitude du Swaziland.

Le Swaziland dispose d'institutions qui s'occupent des effets du changement climatique et de la croissance verte, notamment le Comité national de lutte contre le changement climatique (*National Climate Change Committee*) et une instance nationale dédiée (*Designated National Authority*) pour le Mécanisme de développement propre. L'évaluation des besoins technologiques, menée en 2010 et qui visait à identifier et à estimer les technologies et mesures d'atténuation et d'adaptation au changement climatique, conformément aux priorités nationales de développement du pays, a mis en lumière des déficits en matière d'éducation, de formation et de sensibilisation de la population. L'ensemble des émissions de gaz à effet de serre est actuellement estimé à 25.4 millions de tonnes d'équivalent-CO<sub>2</sub>, et devrait grimper à 33.4 millions de tonnes d'ici 2030, à mesure que le pays progresse dans la lutte contre la pauvreté et dans l'amélioration de la sécurité alimentaire. Au nombre des mesures d'atténuation proposées figurent un changement de combustible (il convient de délaissier le charbon au profit des déchets de canne à sucre), le renforcement et la promotion des énergies renouvelables, l'amélioration de l'efficacité énergétique et l'utilisation de mélanges à base d'éthanol. La mise en œuvre de ces propositions est étayée par la loi sur l'environnement du Swaziland (*Swaziland Environment Act*) de 1992 et celle sur la gestion de l'environnement (*Environment Management Act*) de 2002, qui établissent un cadre juridique pour la gestion de l'environnement, imposant que tous les programmes publics soient soumis à une évaluation environnementale. Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) aide actuellement le pays à renforcer ses capacités de lutte contre le changement climatique.

## Contexte politique

La Constitution du Swaziland ne dit rien à propos des partis politiques, et lorsque la société civile manifeste son désaccord, il s'agit essentiellement de protestations pacifiques relatives aux conditions de travail. En raison du régime très strict, la présence et la participation de partenaires au développement, et en particulier de partenaires bilatéraux, sont limitées. En octobre 2013, le Swaziland a organisé des élections parlementaires, lors desquelles le taux de participation a atteint 65 %. Sur les 55 sièges à pourvoir, un seul a été obtenu par une femme, ce qui est décevant. Sa Majesté le Roi et le Parlement ont nommé neuf femmes, portant la représentation féminine à 15.4 %. Celle-ci est du même ordre au niveau communautaire, certaines régions enregistrant même des taux encore plus faibles.

Le Swaziland reste dans le bas des classements relatifs à la gouvernance. L'indice de perception de la corruption de Transparency International classe le pays au 170<sup>e</sup> rang sur 174 en 2013. L'accès à la justice reste difficile, d'autant qu'un vaste pan de la population n'est pas sensibilisé à ses droits constitutionnels. Le bureau du Procureur général a achevé la rédaction de la politique nationale sur l'aide juridique (*National Legal Aid Policy*) et du projet de loi sur l'aide juridique (*Legal Aid Bill*), qui visent à promouvoir l'accès à la justice, surtout pour les groupes marginalisés. La faible capacité institutionnelle dont disposent la Commission sur les droits de l'homme et l'administration/l'intégrité et la Commission anticorruption reste préoccupante. Pour ce qui concerne la première, l'État est en train de mettre en place un secrétariat, qui devrait être opérationnel en mars 2014.



## Contexte social et développement humain

### Développement des ressources humaines

En 2013, les effets persistants de la crise budgétaire ont eu un impact sur l'attribution de ressources au secteur social. Combinés à un secteur privé faible, incapable de préserver les emplois existants, ils ont réduit la capacité des ménages à subvenir à certains de leurs besoins élémentaires en matière de santé et d'éducation. Dans le même temps, l'État a abandonné son système universel de bourses universitaires, laissant certains futurs étudiants sans aide financière pour suivre le cursus de leur choix. Le taux d'alphabétisation du Swaziland étant l'un des plus élevés d'Afrique, cette décision ne devrait pas avoir d'effet immédiat car les cursus concernés sont peu demandés par les employeurs. Toutefois, les étudiants affectés n'ont pas été prévenus à l'avance et cela a perturbé leurs projets d'études. L'État a poursuivi son programme d'enseignement primaire gratuit. C'est à ce niveau d'instruction que l'impact de l'enseignement est le plus fort, car il pose les bases pour les niveaux supérieurs. Le déblocage en temps voulu des subventions à l'enseignement primaire continue de poser des difficultés. Reflétant l'érosion de la capacité de l'État à financer entièrement les allocations destinées aux orphelins et aux enfants vulnérables, l'affectation des fonds au programme d'enseignement primaire gratuit a été retardée pour permettre un audit. La hiérarchisation des dépenses sociales, particulièrement celles destinées aux plus vulnérables, est donc primordiale.

De manière générale, le Swaziland a fait d'importants progrès pour permettre l'accès universel à l'éducation primaire : le taux net de scolarisation a augmenté, passant de 72 % en 2007 à 93 % en 2013. En 2009/10, 73,9 % des enfants ont atteint la septième année du primaire sans redoubler plus d'une fois, contre 59,8 % en 2006/07. Le *Rapport sur le développement humain 2013* classe le Swaziland parmi les pays à développement humain intermédiaire, au 141<sup>e</sup> rang sur 187.

Le plus grand défi sanitaire que le Swaziland doit relever consiste à réduire l'incidence du virus de l'immunodéficience humaine/syndrome d'immunodéficience acquise (VIH/sida) et de la tuberculose. Malgré les contraintes financières, le pays continue de fournir, avec l'appui des donateurs, les médicaments vitaux aux patients atteints du VIH/sida. Malgré les problèmes financiers auxquels est confronté le secteur de la santé, l'incidence du VIH/sida chez les 15-49 ans a légèrement diminué. La plus grande réussite dans la lutte contre les maladies est la quasi-éradication du paludisme. Toutefois, la tuberculose résistante aux médicaments constitue une menace croissante.

### Réduction de la pauvreté, protection sociale et travail

Même s'il se classe parmi les États à revenu intermédiaire, le Swaziland affiche un taux de pauvreté toujours élevé. Bien que la pauvreté soit passée de 69 % à 63 % entre 2001 et 2010, comme en témoignent les enquêtes sur les dépenses et les revenus des ménages du Swaziland (*Swaziland Household Income and Expenditure Survey – SHIES*), d'énormes disparités régionales perdurent. Les régions les plus sèches du pays (Lubombo et Shiselweni) sont aussi les plus pauvres. Les régions de Hhohho et Manzini, où se trouvent de grands centres urbains, respectivement Mbabane et Manzini, affichent les taux de pauvreté les plus bas. Les ménages dirigés par des femmes ont plus de risques d'être pauvres que ceux où le chef de famille est un homme, à respectivement 67 % et 59 %. On note également que les ménages ruraux participant à des activités agricoles non commerciales en tirent environ 12 % de leurs revenus et qu'ils sont les plus pauvres. Viennent ensuite les ménages dirigés par un travailleur indépendant. Le niveau de sécurité alimentaire est étroitement corrélé à la pauvreté, essentiellement en raison de techniques agricoles non viables, de faibles précipitations et de la faible proportion de terres qui sont irriguées. En outre, les petits exploitants n'ont pas tous accès aux services de vulgarisation nécessaires pour améliorer la productivité agricole.



Des efforts sont toutefois déployés pour atténuer le fardeau de la pauvreté. Un filet de protection sociale, qui inclut des transferts monétaires et en nature, des services d'aide sociale, des politiques actives du marché du travail et des programmes à base communautaire ont été développés. Divers ministères et services interviennent dans la mise en œuvre de ces dispositifs : le département de la protection sociale au sein du Bureau du Premier Ministre, le conseil national pour une riposte d'urgence face au VIH et au sida (*National Emergency Response Council on HIV and AIDS – NERCHA*), le ministère de l'Éducation et de la Formation, le ministère de la Santé et l'Agence nationale de gestion des catastrophes (*National Disaster Management Agency – NDMA*) au sein du bureau du premier ministre. Certains des programmes déployés par le Swaziland englobent des transferts directs en numéraire sous forme d'allocations vieillesse, d'allocations d'éducation destinées aux orphelins et aux enfants vulnérables, ainsi qu'un système de bourses pour les personnes handicapées. Les transferts en nature consistent en des programmes de cantine scolaire et en des points d'entraide de proximité ciblant largement les enfants qui risquent d'être exposés à la négligence, à la maltraitance ou à la malnutrition.

Les avancées significatives vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) accomplies avant la crise budgétaire n'ont pas pu se poursuivre. Cependant, grâce à un soutien important des donateurs, le Swaziland a enregistré des succès, notamment dans les domaines de la santé et de l'éducation. Il pourrait atteindre l'objectif 2 (Assurer l'éducation primaire pour tous) et l'objectif 6 (Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies), mais continue de se heurter à des obstacles significatifs en ce qui concerne les autres OMD. La prévalence du VIH/sida s'est stabilisée. Toutefois, à 26 %, elle demeure la plus élevée au monde. Ce fléau a ramené l'espérance de vie à moins de 50 ans, pèse sur la productivité de la main-d'œuvre et réduit le socle de compétences. La situation budgétaire se dégrade également à mesure que le ratio de dépendance augmente, générant une demande accrue d'aides publiques. Or, la crise budgétaire a restreint la capacité de l'État à continuer de fournir des médicaments vitaux aux patients atteints par le VIH/sida. Les donateurs viennent combler les lacunes en matière de prévention et de traitement. Toutefois, l'État a dû débloquer des fonds pour subvenir aux besoins des orphelins et des personnes âgées qui n'ont plus de soutien de famille. Le programme d'enseignement primaire gratuit, qui en est à sa cinquième année, devrait permettre d'assurer un enseignement primaire pour tous d'ici 2015. Le taux d'inscription est passé de 72 % en 2007 à plus de 92 % en 2010.

### Égalité hommes-femmes

Malgré des progrès dans l'égalité hommes-femmes, avec notamment la ratification de conventions internationales telles que le Protocole de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits des femmes ou le Protocole de la SADC sur le genre et le développement, le pays n'a toujours pas rompu avec une vision paternaliste profondément enracinée. D'après le *Rapport sur le développement dans le monde 2013*, l'indice de développement humain (IDH) du Swaziland ressort à 0.536, mais son indice d'inégalité de genre est tombé à 0.525 et son IDH ajusté aux inégalités s'établit à 0.346. Les femmes représentent 53 % de la main-d'œuvre, même si cette proportion ne se reflète pas dans leur taux de participation à la population active : seulement 55 % des femmes sont salariées, contre 76 % des hommes. Les femmes ne bénéficient pas non plus d'une représentation adéquate dans la sphère politique, ni aux postes de décision dans le secteur privé. Les récentes élections ont abouti à une représentation féminine inférieure à 15 %. Le nouveau gouvernement devrait ratifier les conventions internationales. L'État a élaboré un certain nombre de mesures et de lois visant à protéger les droits des personnes marginalisées. Un établissement unique a été mis en place pour prendre en charge les victimes de violences sexistes.



## Analyse thématique : les chaînes de valeur mondiales et l'industrialisation de l'Afrique

Au début des années 90, les entrées d'investissements directs étrangers (IDE) au Swaziland ciblant le marché d'exportation étaient supérieures à celles dont bénéficiaient le Botswana et la Namibie. L'attrait que le Swaziland présentait pour ces investissements a diminué depuis la fin du régime d'apartheid en Afrique du Sud et de la guerre civile au Mozambique. Malgré le tassement des nouveaux flux d'IDE (90 millions USD en 2012, contre 136 millions USD en 2010), le stock d'IDE est resté substantiel, à près de 1 milliard USD. En 2011 et 2012, la part de l'IDE dans la formation brute de capital fixe ressortait à plus de 24 %. Les entreprises étrangères étant des moteurs essentiels des chaînes de valeur mondiales, la participation du Swaziland à ces activités, bien que minime en termes de valeur mondiale, est significative à l'échelle du pays. Toutefois, la part du Swaziland dans le commerce mondial a reculé au fil des ans : sa part dans les exportations mondiales de marchandises culminait à environ 0.02 % en 2004, mais s'est fortement repliée, à 0.01 % en 2010. Les exportations, source de croissance, ont donc décliné, surtout durant la dernière décennie : le ratio des exportations de biens et services sur le PIB est actuellement inférieur à la moyenne sur 30 ans (0.67) et proche de son niveau de 1980.

Le *Rapport sur l'investissement dans le monde 2013* souligne que le commerce en valeur ajoutée représente en moyenne près de 30 % du PIB des pays en développement. Les entrées d'IDE entrent pour environ 24 % dans le PIB. L'investissement direct étranger se répartit sur de nombreux secteurs de l'économie, notamment les ressources naturelles, l'industrie manufacturière et les services. Pour un pays dont le taux d'ouverture commerciale est d'environ 1.94, les chaînes de valeur mondiales constituent un élément important de son activité économique. Le Swaziland exporte du sucre et des produits connexes, des produits forestiers, des produits issus de la transformation de fruits, du textile, des concentrés pour boissons non alcooliques, des réfrigérateurs et, plus récemment, des perforatrices pneumatiques.

Il ressort de la matrice de comptabilité sociale de 2006 que la valeur ajoutée au sein de tel ou tel secteur est très variable d'un produit à l'autre. Dans l'agriculture, par exemple, moins de 20 % de la valeur des céréales d'hiver, du tabac et des fruits en conserve est ajoutée dans le pays. Les importations d'Afrique du Sud et du reste du monde forment l'essentiel de la valeur des produits finals. Ces importations englobent les produits d'emballage, le marketing et les services de transport, ainsi que les produits finals eux-mêmes. S'agissant des fruits en conserve, la principale société productrice vient d'Afrique du Sud et vend au reste du monde et dans son pays d'origine. Il n'est guère possible d'accroître la valeur ajoutée localement étant donné le nombre restreint d'étapes de production nécessaires pour aboutir au produit final, à moins que le Swaziland ne parvienne à attirer une entreprise de fabrication de boîtes de conserve. Dans le segment du bétail et de la volaille, la valeur locale pourrait être accrue si le Swaziland parvenait à augmenter sa production de céréales destinée à l'alimentation animale. Il faudrait des gains de productivité significatifs pour que le pays n'ait plus besoin d'importer des céréales d'Afrique du Sud.

En ce qui concerne les activités extractives, l'essentiel de la valeur ajoutée locale provient de la foresterie, du charbon, du lignite et de la tourbe, tandis que pour d'autres activités, moins de 40 % de la valeur est générée dans le pays. Une fois de plus, le nombre limité d'activités nécessaires pour ces produits, compte tenu de la taille de l'économie swazie et de l'ampleur de ces opérations, semble indiquer que ce segment offre peu de possibilités de dégager davantage de valeur de ces activités.

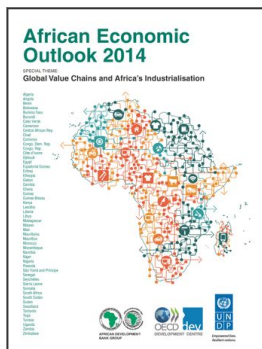
Quant à l'industrie manufacturière du Swaziland, elle est dominée par les activités liées au sucre et au textile. Comme l'indique l'étude de diversification économique du pays (*Economic Diversification Study – EDS*), l'érosion des préférences commerciales accordées pour le sucre et le textile constitue un véritable problème pour le Swaziland. Bien que le textile soit un produit important en valeur, il nécessite une large part d'importations sous forme de tissus. Étant donné



le faible coût du travail au Swaziland et les relations rigides et hostiles entre employeurs et salariés en Afrique du Sud, l'amélioration de la productivité de la main-d'œuvre au Swaziland pourrait attirer des investissements sud-africains ou de pays plus éloignés. S'agissant du sucre, la principale difficulté est de diversifier les produits connexes du sucre. Coca-Cola Swaziland (Conco Ltd) produit des concentrés pour boissons non alcooliques, qui sont exportés vers 20 pays d'Afrique. Conco importe des produits laitiers mais trouve la plupart de ses produits connexes du sucre localement. L'EDS a identifié de possibles marchés supplémentaires pour le sucre et les produits connexes : les chewing-gums, le sucre solide et les solutions alcooliques sont des exemples de produits présentant un avantage concurrentiel démontrable. Les relations existantes entre les sociétés swazies et sud-africaines pourraient aussi être exploitées de façon à diversifier les marchés d'exportation.

Les principales difficultés qui empêchent l'économie du Swaziland de tirer profit des chaînes de valeur mondiales sont les contraintes qui pèsent sur la production nationale. Les entreprises exportatrices pâtissent d'un environnement d'affaires défavorable, des restrictions réglementaires, des distorsions du marché induites par l'État et du coût élevé des échanges. Le secteur des services, qui affiche l'un des taux de croissances les plus élevés, et surtout les télécommunications, devrait donner son plein potentiel avec la mise en place d'un cadre juridique qui aura une incidence sur les investissements. En outre, la faible diversification des marchés d'exportation jette une ombre d'incertitude quant aux préférences commerciales portant sur des produits cruciaux. Le manque d'accès des petites et moyennes entreprises locales au financement, parallèlement au recul des entrées d'IDE, empêche le pays d'exploiter les liens existants avec les chaînes de valeur mondiales.





Extrait de :  
**African Economic Outlook 2014**  
Global Value Chains and Africa's Industrialisation

Accéder à cette publication :  
<https://doi.org/10.1787/aeo-2014-en>

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

Banque africaine de développement/OCDE/Programme des Nations Unies pour le Développement (2014), « Swaziland », dans *African Economic Outlook 2014 : Global Value Chains and Africa's Industrialisation*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/aeo-2014-60-fr>

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :  
<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.